



# Tous à l'eau !

**ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, DE LOISIRS ET DE SANTÉ PUBLIQUE, LES PISCINES CONTRIBUENT AU BIEN-VIVRE DANS LES VILLES. BORDEAUX MÉTROPOLE POURSUIT SON PLAN PISCINES, ENTRE RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTIONS. 3, 2, 1... PRÊTS ? PLONGEZ !**



© A. Péquign

## « Démocratiser l'accès aux pratiques sportives »

**Sociologue, professeure à l'Université de Bordeaux et chercheuse au Centre Émile Durkheim, Marina Honta a aussi pratiqué le handball à haut niveau. Elle partage sa connaissance des politiques publiques en matière de sport et santé, avec un zoom sur les piscines.**

**Le sport est souvent considéré comme un vecteur d'éducation. A-t-il d'autres fonctions ?**

**Marina Honta (M.H.) :** En effet, pour l'État et les collectivités locales, le sport a traditionnellement une finalité éducative. L'éducation physique et sportive relève des apprentissages scolaires obligatoires et c'est aussi un outil de citoyenneté. À ces deux finalités s'ajoute celle du bien-être et de la santé qui est aujourd'hui très prégnante. On fait du sport et de l'activité physique pour garder la forme, retrouver la santé... Cette évolution sanitaire trouve sa légitimité en réponse notamment aux modes de vie sédentaires, aux problématiques de prévention des maladies chroniques. Les modalités de pratique sportive ont elles-mêmes évolué et n'impliquent plus forcément de compétition ou de club mais simplement de pouvoir marcher davantage, d'utiliser son vélo, de faire du sport avec des amis...

**Quel est votre point de vue sur les piscines en particulier ?**

**M.H. :** Comme les gymnases, les terrains de football ou de rugby, beaucoup de piscines ont été construites par les villes à partir des années 1960 et de programmes impulsés par l'État pour pallier le manque d'équipements sportifs. La plupart demandent à être rénovées ou reconstruites aujourd'hui et ne correspondent plus aux demandes de nombreux usagers. D'ailleurs, on parle plus souvent de centre ou de complexe nautique que de piscine municipale, avec la possibilité de recevoir des compétitions, de proposer des activités ludiques ou de bien-être tout en garantissant le « savoir nager », dimension importante pour la prévention des noyades surtout dans notre région. De manière générale, l'offre sportive s'est diversifiée. Les collectivités proposent des initiations, des parcours santé ou divers aménagements de l'espace urbain. Il existe aussi l'offre de salles privées et de tout le secteur sportif associatif. Tout cela n'était pas aussi développé auparavant.

**Est-ce important selon vous que les piscines soient un service public ?**

**M.H. :** Oui, car ces complexes nautiques font partie des équipements préférés des Français, d'où la portée sociale de ce service rendu à la population bien que leur coût d'exploitation et de rénovation soit important même dans le cadre de partenariats. C'est aussi pour cela que d'autres activités sont proposées, à d'autres tarifs. Les missions qu'assument les collectivités, à travers la gestion des piscines, répondent à une logique de service public en permettant l'apprentissage de la nage à tous les âges, l'activité des clubs, le bien-être des familles. Elles ont un rôle social auprès du grand public en participant à la démocratisation des pratiques et à une certaine mixité, à condition que leur tarif reste accessible.

**Et pour vous qui êtes sportive, quelle est votre piscine préférée ?**

**M.H. :** Je ne vis pas sur la métropole mais à Gujan-Mestras... Alors ma préférée, c'est celle de ma ville parce qu'elle n'est pas loin de chez moi, j'aime bien y aller avec ma fille. La proximité géographique me paraît essentielle car elle permet une pratique partagée, en famille par exemple. Cela est précieux car finalement c'est encore assez rare en matière sportive. Et si vous ajoutez à cela une diversification des offres et activités au sein même du centre, ce dernier peut devenir un levier important de la qualité de vie.

### à lire

- Marina Honta, Frédéric Illivi, « L'accès de tous à la pratique sportive : l'État local en action », *Revue française d'administration publique*, n°164, 2017.
- Marina Honta, *Gouverner le sport. Action publique et territoires*, Grenoble PUG, 2010.

# Panorama sur le Plan Piscines

**BORDEAUX MÉTROPOLE DÉPLOIE UN OBJECTIF AMBITIEUX : UNE PISCINE À MOINS DE 15 MINUTES DE CHEZ SOI GRÂCE À UN MAILLAGE ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE. TOUR D'HORIZON DU PLAN PISCINES, DE SES PREMIÈRES RÉALISATIONS ET CHANTIERS EN COURS.**

Dans les années 60-70, l'État français lançait le plan « 1000 piscines » pour élargir la pratique de la natation, en particulier auprès des jeunes. De cette époque datent certains modèles que l'on retrouvait ailleurs dans l'Hexagone, comme les piscines « Tournesol », « Plein Soleil », « Caneton »... Plusieurs sont encore visibles sur Bordeaux Métropole, voire toujours utilisées plus de 50 ans après leur construction ! D'où la vétusté de certaines installations ne correspondant plus aux besoins et attentes des utilisateurs. Il faut savoir également que la surface de plan d'eau par habitant métropolitain est inférieure aux préconisations de la Fédération Française de Natation. L'activité physique est pourtant un enjeu de santé publique, sans oublier l'importance des piscines municipales à l'heure du réchauffement climatique et des étés caniculaires, même si l'on connaît aussi le coût énergétique de ces équipements.

**« L'activité physique est un enjeu de santé publique »**

Bordeaux Métropole a donc lancé un Plan Piscines très volontariste pour accompagner la rénovation ou la construction de piscines municipales mieux adaptées aux attentes des habitants et de notre époque. Ce Plan Piscines comporte plusieurs objectifs :

- augmenter la surface de plan d'eau par habitant pour répondre aussi à l'augmentation de la population métropolitaine (+ 10 000 habitants chaque année en moyenne);
- disposer d'équipements modernes, attractifs et performants (en termes de consommation d'énergie, d'eau);
- encourager et faciliter l'apprentissage de la natation;
- accueillir des clubs sportifs locaux et des grandes compétitions. La construction de l'UCPA Aqua Stadium à Mérignac est venue répondre à cet objectif (voir double page suivante). N'oublions pas qu'il existe de nombreuses activités se pratiquant en piscine : aquagym, apnée, natation synchronisée, plongeon, plongée ou water polo... Rien de tel que l'eau pour se ressourcer!



**24 piscines** sur Bordeaux Métropole dont 13 chantiers du Plan Piscine (7 constructions et 6 réhabilitations).



**20 %** des Français pratiquent un sport aquatique ou nautique

**40 MILLIONS D'EUROS**

**C'est le budget du Plan Piscines de Bordeaux Métropole qui permet de subventionner à hauteur de 25 % (et dans la limite de 2,5 millions d'euros) les travaux de rénovation ou de construction des piscines municipales.**

**Depuis janvier 2023, Bordeaux Métropole peut aussi accompagner plusieurs chantiers de piscines dans une même commune.**

## FOCUS SUR QUELQUES RÉALISATIONS

Les projets de construction de piscine à Bruges et de rénovation des piscines Grand Parc et Judaïque à Bordeaux seront également accompagnés au titre du Plan Piscines.



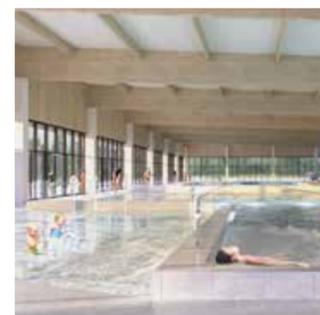
Architecte Moon Safari  
**PISCINE ALAIN BERNARD, AMBARÈS-ET-LAGRAVE**  
Dotée d'un bassin de 25 m et d'un traitement optimal de l'eau, cette nouvelle piscine, ouverte à l'automne 2019, a permis d'augmenter le nombre de leçons pour les scolaires.



Architecte Moon Safari  
**PISCINE DU PARC DE FONGRAVEY, BLANQUEFORT - PAREMPUYRE**  
L'ouverture fin 2023 de cette piscine intercommunale viendra renforcer le nord de l'agglomération. Une halle bassin largement vitrée réunira bassin de 25 m, bassin d'apprentissage, pataugeoire...



Atelier Ferret Architectures  
**PISCINE GALIN, BORDEAUX**  
Après huit ans de fermeture, cette piscine a été entièrement réhabilitée. Rouverte en janvier 2023, elle est pourvue d'un nouveau système de filtration et rattachée à un réseau de chaleur urbain.



Blamm Architecture  
**PISCINE DU LORET, CENON**  
Ce centre aqualudique va renforcer l'offre sur la rive droite de la Garonne en proposant 600 m<sup>2</sup> de bassins sportifs et ludiques. Ouverture prévue à l'été 2023.



BBM Architectes  
**PISCINE DU PINSAN, EYSINES - LE HAILLAN**  
Cette réhabilitation conséquente, terminée en 2019, a permis de tripler la surface d'origine complétée de plusieurs installations notamment à l'extérieur.



Architecte Bourgeuil Rouleau  
**PISCINE DES ÉCUS, LE BOUSCAT**  
De nombreux aménagements sont au programme de la réhabilitation de cette piscine, démarrée en 2023, ainsi que la poursuite des travaux de rénovation énergétique déjà entrepris par la commune.



Blamm Architecture  
**PISCINE MUNICIPALE DE LORMONT**  
Un nouvel équipement aquatique viendra remplacer la piscine datant de 1975 et proposera 675 m<sup>2</sup> de bassin sportif et ludique. Ouverture prévue fin 2024.



Blamm Architecture  
**UCPA AQUA STADIUM, MÉRIGNAC**  
Ouverture en février 2023 de l'UCPA Aqua Stadium. Voir détail page suivante.



Atelier Arcos Architecture  
**PISCINE CAZALET, PESSAC**  
Elle viendra remplacer le modèle « Caneton » trop ancien. Outre les installations nautiques, le projet sera très innovant en matière de développement durable. Ouverture à l'horizon 2025.



BVL Architecture  
**STADE NAUTIQUE HENRI-DESCHAMPS, TALENCE**  
C'est un des chantiers phares du Plan Piscines. Rénovée en profondeur pour répondre aux nouveaux usages, la piscine comptera aussi la transformation du grand bassin extérieur en bassin nordique.

Consultez la carte des équipements aquatiques dans la métropole : [bxmet.ro/plan-piscines](http://bxmet.ro/plan-piscines)

# Une nouvelle destination aquatique

**OUVERT DEPUIS LE 20 FÉVRIER DERNIER, L'UCPA AQUA STADIUM À MÉRIGNAC CONSTITUE LE PREMIER ÉQUIPEMENT AQUATIQUE D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN. VISITE D'UN COMPLEXE INÉDIT.**

La première impression quand on découvre le bassin central, c'est son ample volume très lumineux, avec une façade vitrée donnant sur le terrain de rugby voisin... Voici une architecture épurée pour un équipement moderne! Centre aquatique nouvelle génération, l'UCPA Aqua Stadium Mérignac a été conçu pour accueillir tous les publics (habitants, clubs, scolaires, sportifs de haut niveau et professionnels) et leur proposer une large palette d'activités. Son bassin olympique de 50 mètres (modulable en zones de 25 mètres) comprend 10 couloirs de nage entourés de gradins pouvant recevoir jusqu'à 1 200 spectateurs lors des grandes compétitions. L'apprentissage de la natation est également au cœur des missions du centre aquatique avec plus de 80 000 entrées réservées à l'année pour les écoles et 4 créneaux hebdomadaires dédiés au réflexe aquatique pour les tout-petits. L'association UCPA, qui gère le stade aquatique, veut aussi développer l'HandiNage, via la formation des moniteurs ou l'entraînement des personnes pour la compétition. Les plages entourant le bassin central desservent également des bassins pour les enfants, ainsi qu'un bassin nordique extérieur de 25 mètres. Dans les étages se trouvent les salles de fitness, musculation, cardio, bien-être, balnéo... Les circulations ont été étudiées de façon à permettre la cohabitation des différents usages. L'esthétique épurée se déploie jusque sur la terrasse extérieure aux petits jardins zen.

**« Un centre aquatique pour tous »**

L'Aqua Stadium est un équipement remarquable, piloté par un groupement d'experts. L'architecture a été conçue par l'agence Chabanne (associée à Christophe Blamm), spécialisée dans les ouvrages complexes; le chantier a été mené par le groupe Eiffage; Dalkia assure la maintenance de l'équipement et l'UCPA sa gestion. La Banque des Territoires est un des pivots de cette opération partenariale. Le cahier des charges insistait notamment sur les économies d'énergies et leur caractère renouvelable. La géothermie (échange de calories avec le sous-sol) fournit 30% des besoins et le reste est issu du réseau de chaleur urbain en biomasse (bois). L'Aqua Stadium utilise également des panneaux photovoltaïques pour une partie de son électricité. Comme pour d'autres piscines de l'agglomération, le traitement de l'eau et son recyclage ont été très étudiés, avec une prévision de 10 000 m<sup>3</sup> économisés chaque année.

Depuis le restaurant vitré situé à l'étage, la vue donne sur les installations sportives voisines, terrains, gymnase, pistes d'athlétisme... L'UCPA Aqua Stadium incarne cet équipement métropolitain de proximité, accessible par la ligne A du tramway et inscrit dans son quartier. Son ouverture partielle a déjà été un succès. Il est prévu que cette piscine d'exception accueille jusqu'à 550 000 visiteurs chaque année!

Retrouvez tous les tarifs sur : [www.ucpa.com/aqua-stadium/merignac/tarifs](http://www.ucpa.com/aqua-stadium/merignac/tarifs)



Des bassins pour les enfants

**MONTANT TOTAL DU PROJET : 47,4 MILLIONS D'EUROS**

Le projet est réalisé par Bordeaux Métropole et la Ville de Mérignac, avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine (3 M€), l'Agence Nationale du Sport (1,5 M€) et le Département de la Gironde (1 M€).



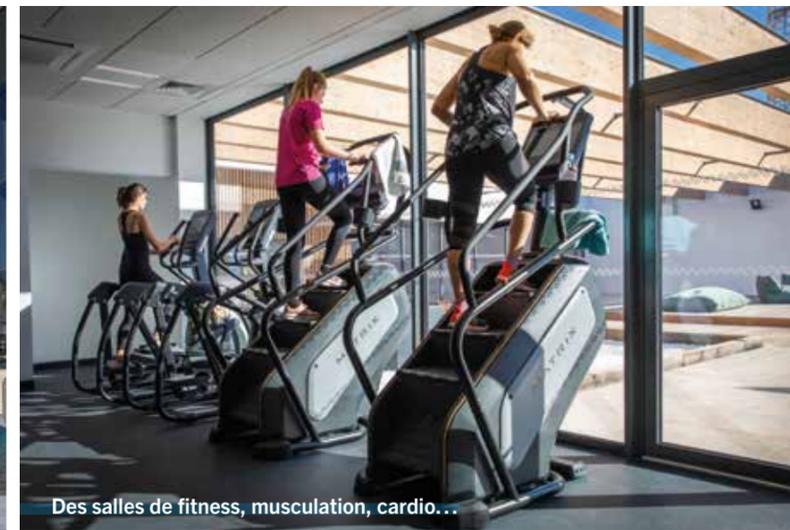
Ouvert tous les jours jusqu'à 19h ou 20h. Nocturne le vendredi jusqu'à 22h



Un bassin olympique de 50 m



Un bassin nordique extérieur de 25 m



Des salles de fitness, musculation, cardio...



Un bar-restaurant avec terrasse et une offre snack



Un espace bien-être (sauna, hammam, grotte de sel, bain à remous)

## FICHE TECHNIQUE

**Délégants :** Bordeaux Métropole et Ville de Mérignac  
**Groupement :** Eiffage - UCPA - Banque des Territoires - Dalkia  
**Architectes :** Chabanne architecte et Christophe Blamm

Le contrat de concession de service public pour le financement, la conception, la construction, l'entretien, la maintenance et l'exploitation d'une durée de 22,5 années est passé avec le groupement Eiffage, UCPA, Dalkia et la Banque des Territoires.